



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

**2019 DAE 80** Subventions (550.000 euros) et avenants à conventions avec divers organismes de recherche dans le cadre de l'appel à projets Émergence(s)

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2009, la Ville de Paris, dans le cadre de sa politique de développement de l'innovation et de la recherche, a conçu un dispositif de soutien aux jeunes équipes de recherche dénommé Émergence(s).

Le domaine de la recherche scientifique occupe une place centrale dans l'image de marque de la Ville de Paris et a une influence positive sur son attractivité et son rayonnement international. Consciente des enjeux pour le développement scientifique et économique du territoire parisien, la municipalité entend, avec cet appel à projets, favoriser l'émergence de nouvelles équipes de recherche, tout en assurant leur pérennité. Le dispositif vise aussi à élargir le spectre des projets vers de nouveaux champs de recherche, innovants et originaux. Le soutien financier qu'apporte la Ville, sur une durée maximale de quatre ans, constitue une forme d'amorçage essentiel permettant aux lauréats de pérenniser leurs projets.

L'appel à projets de 2016 a permis la sélection de 10 projets en sciences humaines et sociales, en sciences exactes et en biologie-médecine par le Conseil scientifique de la Ville de Paris. Par le vote de la délibération 2016 DAE 190, vous avez approuvé cette sélection et autorisé la Maire de Paris à conclure avec chacun des organismes de tutelle de ces équipes de chercheurs une convention sur trois ou quatre ans relative au versement des subventions correspondantes. À la suite de cette convention, des avenants sont signés chaque année pour fixer le montant de la subvention prévue lors de la sélection des projets de recherche.

Pour ces équipes de recherche, il est prévu un financement adapté au périmètre de leurs projets. Les avenants concernent les 10 projets sélectionnés en 2016.

Il vous est donc proposé de compléter votre soutien aux 10 projets suivants :

- 48.000 euros à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), pour le compte de l'Équipe Savoirs et pratiques du Moyen-Âge au XIXe siècle (SAPRAT - EA 4116), pour le projet

« Scribes et Écritures dans l'Europe juive du Moyen Age : production, circulation et recyclage de manuscrits hébreux » d'Emma Abate ;

- 64.000 euros à l'Institut Curie, pour le compte de l'Unité Compartimentation et Dynamique Cellulaires (UMR 144), pour le projet « Prolifération des cellules souches neurales au cours du développement normal et pathologique du cerveau » d'Alexandre Baffet ;
- 44.000 euros à l'École normale supérieure (ENS), pour le compte du Laboratoire de Géologie (UMR 8538), pour le projet « Prédire les modifications de stocks de carbone organique des sols consécutives à un changement d'usage des terres » de Pierre Barré ;
- 28.000 euros à Sorbonne Université, pour le compte du Laboratoire Jean Perrin, pour le projet « Morphogenèse artificielle dans un système moléculaire à base d'ADN » d'André Estevez-Torres ;
- 64.000 euros à l'Institut Pasteur, pour le compte de Microenvironnement and Immunity, pour le projet « Mécanismes contrôlant la prolifération et les fonctions des macrophages dans l'homéostasie et la réparation tissulaire » d'Elisa Gomez Perdiguero ;
- 64.000 euros au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS Délégation Paris B), pour le compte du Laboratoire Pierre Aigrain, pour le projet « Processus Dissipatifs Non-Linéaires pour la Correction d'Erreur Quantique dans des Circuits Supraconducteurs » de Zaki Leghtas ;
- 64.000 euros à l'INSERM Délégation Paris V, pour le compte de l'Institut Necker Enfants-Malades (INEM), pour le projet « Contrôle des fonctions cognitives et métaboliques par de nouvelles voies de signalisation hormonale dans le cerveau » de Franck Oury ;
- 64.000 euros à la Fondation Sciences Mathématiques de Paris FSMP LABEX, pour le compte du Laboratoire Jacques-Louis Lions, pour le projet « Analyse et simulation des formes optimales. Application aux sciences du vivant » de Yannick Privat ;
- 48.000 euros au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS Délégation IDF Ouest et Nord), pour le compte du Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (UMR 7217), pour le projet « Pour des sciences sociales des biens symboliques en acte(s) » de Séverine Sofio ;
- 62.000 euros à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pour le compte du Centre d'histoire sociale du 20e siècle (UMR 8058), pour le projet « La ville informelle au 20e siècle. Politiques urbaines et administration des populations » de Charlotte Vorms.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

LA MAIRE DE PARIS